

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 30 JUIN 2017

A 19 HEURES 30 DUPUY Ghislaine.

Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard – ROCHE Agnès – VUILLEMIN Christophe – DUTHEL Nicole – DEVARENNE Catherine – FRENEAT Joseph – REY Nicolas

Absents excusés : DUPUY Ghislaine - DENIS Louis - COMBE Noël –.

Lecture de l'ordre du jour

RYTHMES SCOLAIRES : L'adjoint responsable de la commission éducation donne lecture des différentes décisions gouvernementales dont le décret permettant de revenir à la semaine des quatre jours.

Le conseil à l'unanimité vote pour les 4 jours soit le lundi – mardi -jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

AIRE DE LOISIRS : Les travaux avancent, l'étang a pris forme. Monsieur le Maire donne le détail des travaux exécutés et ceux restants à venir.

Un panneau explicatif sera installé à l'entrée du site avec sa dénomination.

DOSSIER BAR AUBERGE : Tous les devis sont établis. La commune prendra en charge l'acquisition du matériel réfrigérant (armoires positives – armoire négative et la hotte). Le rafraîchissement des murs est terminé.

La municipalité rencontrera la future gérante la semaine prochaine.

CONCERT FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE : Il aura lieu les 11- 12 et 13 août à Ste Colombe sur Gand.

CONTRAT Loïc MAYERE : Son contrat est renouvelé pour deux mois.

Du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 Monsieur Mayère sera stagiairisé

Un poste d'adjointe technique 2^{ème} classe sera créé à compter du 1^{er} septembre 2017.

POSTE AGENT DE MAITRISE : Un poste d'agent de maîtrise sera créé suite à la promotion interne de Monsieur CHASSAGNE Pascal à compter du 1^{er} septembre 2017.

PUBLICITE SUR JOURNAL : Un commercial a proposé un pack journal à l'occasion des vœux comprenant un journal – un calendrier personnalisé – un stylo -pour un montant de 300 euros. Le conseil Municipal à l'unanimité refuse cette proposition.

VOTE D'UN DELEGUE POUR LES ELECTIONS SENATORIALES qui auront lieu le 24 septembre 2017 :Monsieur le Maire expose qu'un délégué titulaire et trois délégués suppléants doivent être votés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à minuit.

Prochaine réunion jeudi 20 juillet à 20 heures.